



INFORMATION MUNICIPALE

JUILLET

2020

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira dans la salle des fêtes
jeudi 2 Juillet à 20h30

Ce conseil **se tiendra à huis clos** compte tenu de la crise sanitaire actuelle.

LOCATION SALLE DU CHÂTEAU

Dans le cadre des mesures sanitaires à mettre en place pour faire face à la non-propagation de la COVID-19, la nouvelle municipalité a décidé de dédier la salle du château uniquement à la restauration scolaire et au centre de loisirs.

Il n'est désormais pas possible de louer cette salle pour le moment.



DÉPÔTS SAUVAGES

Il est malheureusement à déplorer de nombreux dépôts sauvages sur la commune.

Les services techniques interviennent pour nettoyer ces actes d'incivilité alors que les déchetteries sont à nouveau ouvertes à tous.

Nous souhaitons que ces mauvaises habitudes cessent.



RECENSEMENT NATIONAL

Les jeunes nés en **Juillet, Aout, Septembre 2004** doivent se rendre en mairie ou sur le site internet **service public** avant le **30 Septembre 2020**, munis de leur carte d'identité ainsi que du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser.

Cette démarche qui peut être effectuée par le représentant légal permet :

- De s'inscrire aux examens et concours,
- D'être automatiquement inscrit sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans,
- D'assister à la journée d'appel de préparation à la défense.



**Merci de compléter attentivement
les informations sur le cerfa**



lorsque vous le remplissez via internet.

ABEILLES, GUEPES



ET INSECTES DANGEREUX



Les pompiers n'interviennent plus pour la destruction des nids de guêpes, frelons, bourdons, sauf en cas d'extrême danger et factureront l'intervention.

Les essaims d'abeilles eux sont récupérés par les apiculteurs, l'intervention est gratuite.

Procédure à suivre :

- Appelez la Mairie au 02.35.79.12.72
- Un agent municipal se rendra chez vous pour identifier les insectes et la localisation précise.
- La Mairie contactera l'entreprise privée avec laquelle elle a passé une convention. Un spécialiste interviendra à votre domicile sur rendez-vous.
- La Mairie prend en charge 50% de la dépense, sur présentation de la facture, accompagnée d'un RIB et uniquement si vous avez appelé le secrétariat pour l'intervention.

INSCRIPTIONS 2020-2021

CANTINE / Garderie / Accueil de loisirs...

Les documents nécessaires aux inscriptions pour la prochaine rentrée sont disponibles sur le site internet de la commune, [rubrique enfance/jeunesse](#).



NUISANCES SONORES

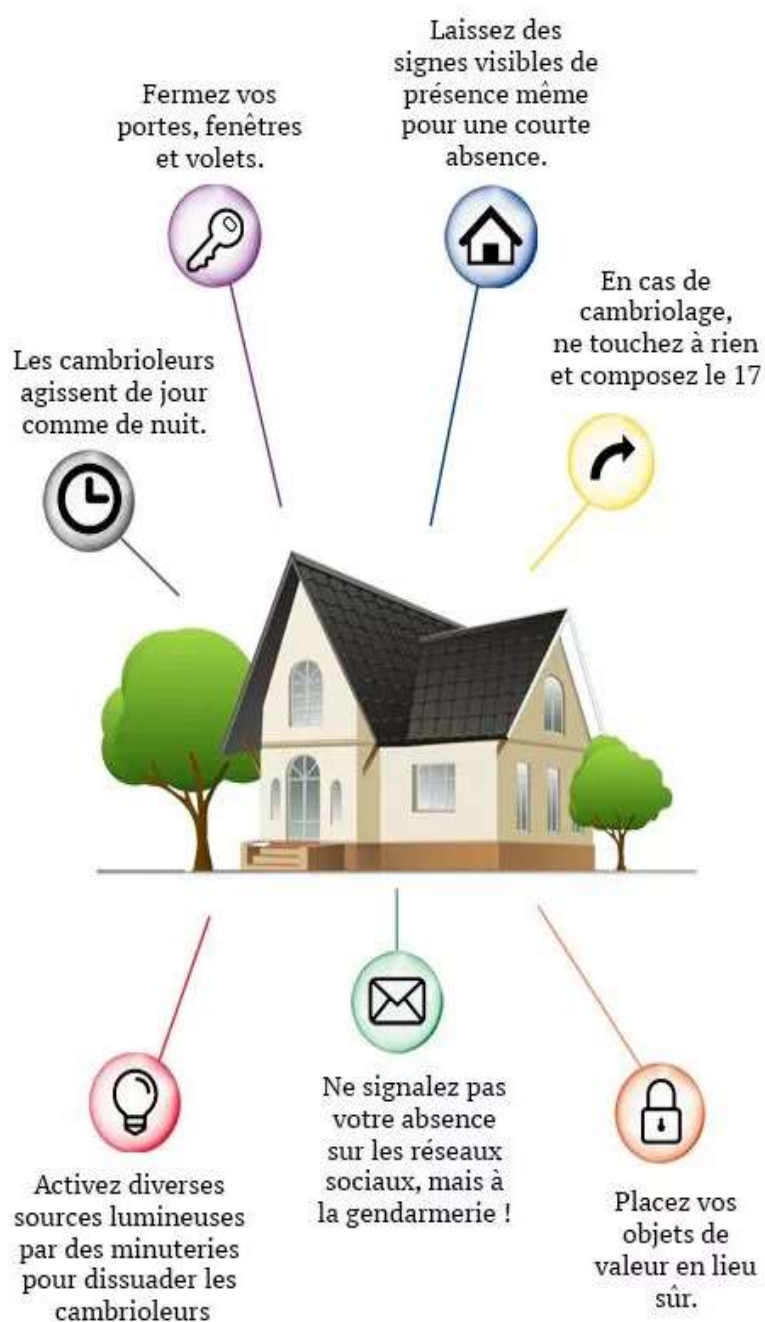


Les travaux de bricolage, de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

La réglementation précise également que les habitants doivent prendre toutes précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits (instruments de musique, chaînes hi-fi, outils de bricolage, animaux...)

VIGILANCE CAMBRIOLAGE



CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Depuis mars 2020, la mairie du Mesnil-Esnard est dotée d'un dispositif de recueil permettant l'enregistrement et la délivrance des cartes d'identité et des passeports.

Il est possible de prendre rendez-vous par téléphone auprès du service Accueil Etat civil au **02 32 86 56 56**.

Les habitants du plateau EST sont prioritaires pour la prise de rendez-vous.

Vous pouvez également faire la demande par internet sur le site du gouvernement :

www.service-public.fr



ACCUEIL DU PUBLIC

Nous vous demandons de respecter les gestes barrière. Le port du masque serait souhaitable.

Nous vous accueillons aux horaires habituels : le mardi de 14h à 19h, le mercredi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 17h30.

Tél. 02.35.79.12.72 - Fax 02.35.79.24.57 -

contact@mairie-ymare.fr

www.mairie-ymare.fr

Mme le Maire et Mrs. & Mmes les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.

COP 21

Dans le cadre de la COP 21, nous souhaitons continuer de réduire la consommation de papier et ainsi, **nous vous invitons à nous communiquer votre adresse mail à contact@mairie-ymare.fr pour désormais recevoir l'information communale par internet.**

Vous retrouverez le bulletin municipal sur notre site internet. Quelques versions en format papier seront toujours disponibles aux points de distribution suivants : la mairie, la garderie scolaire, la bibliothèque ainsi que la boulangerie.



Ingrid BONA,
Maire d'YMARE

aux habitants

Madame, Monsieur,

Avant de vous présenter la nouvelle équipe municipale recomposée, je tenais à rendre hommage à l'équipe municipale précédente et en particulier à Philippe GUILLIOT, élu depuis 1983 et Maire pendant 33 ans.

Son grand dévouement au service de la commune fait qu'aujourd'hui il fait bon vivre à YMARE grâce aux nombreux services rendus à la population par :

- Les services municipaux : administratifs, techniques, agents des écoles et d'entretien des structures
- Les associations sportives et culturelles nombreuses et dynamiques
- Les commerces locaux et itinérants

Vous êtes à même de constater toutes les réalisations qui ont abouti pendant ses mandats et nous lui souhaitons une retraite bien méritée.

J'ai à cœur, comme je m'y suis engagée, de faire au mieux pour assurer le bien-être de chacun et le vivre ensemble dans une harmonie commune avec les moyens que j'aurai à disposition.

Les circonstances actuelles ne m'ont pas permis de vous rencontrer.

Cette opportunité devrait s'envisager après l'été car il faut espérer que les conditions seront plus favorables.

Cependant, je suis disponible sur rendez-vous si vous le souhaitez.

Portez-vous bien et continuez à vous protéger.

Bien cordialement,
Ingrid BONA



L'équipe Municipale 2020 - 2026



Ingrid BONA

Maire d'Ymare

Conseillère communautaire
(Métropole Rouen Normandie)



Vincent DUVAL
1^{er} adjoint aux finances



Marianne LEROUX
2^{ème} adjointe aux
affaires générales



Benoit FILLET
3^{ème} adjoint aux travaux



Virginie GLATIGNY
4^{ème} adjointe à la vie
associative



Robin PICARD
Conseiller Municipal
vie scolaire



Corinne LEBRETON
Conseillère Municipale
action sociale



Guillaume VARIN
Conseiller Municipal
urbanisme



Marie-Anne BANCE
Conseillère Municipale
Présidente du Syndicat
Crèche RÉCRÉ A4



Emmanuel LANSOY
Conseiller Municipal
culture



Claudine DUVAL
Conseillère Municipale



Julian GUILLIOT
Conseiller Municipal



Laëtitia GIRAULT
Conseillère Municipale



Henrik HIBLOT
Conseiller Municipal



Simon GUILLIOT
Conseiller Municipal

COMMISSIONS	ELUS
FINANCES	Ingrid BONA, Vincent DUVAL, Virginie GLATIGNY, Simon GUILLIOT, Robin PICARD
AFFAIRES GENERALES	Ingrid BONA, Marianne LEROUX, Virginie GLATIGNY, Corinne LEBRETON, Simon GUILLIOT
TRAVAUX	Ingrid BONA, Benoit FILLET, Vincent DUVAL, Henrik HIBLOT, Julian GUILLIOT, Guillaume VARIN
VIE ASSOCIATIVE	Ingrid BONA, Virginie GLATIGNY, Corinne LEBRETON, Vincent DUVAL, Benoit FILLET
VIE SCOLAIRE	Ingrid BONA, Robin PICARD, Laëtitia GIRAULT, Henrik HIBLOT, Emmanuel LANSOY
ACTION SOCIALE - CCAS	Ingrid BONA, Corinne LEBRETON, Laëtitia GIRAULT, Marianne LEROUX
URBANISME	Ingrid BONA, Guillaume VARIN, Virginie GLATIGNY, Marianne LEROUX, Henrik HIBLOT
CULTURE	Ingrid BONA, Emmanuel LANSOY, Claudine DUVAL, Laëtitia GIRAULT, Virginie GLATIGNY
COMMISSION DE CONTROLE DES OPERATIONS ELECTORALES	Henrik HIBLOT, Julian GUILLIOT
APPEL D'OFFRES ET ADJUDICATION	Présidente : Ingrid BONA Titulaires : Marianne LEROUX, Benoit FILLET, Guillaume VARIN Suppléants : Vincent DUVAL, Henrik HIBLOT, Julian GUILLIOT